



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 23 octobre 2019 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. IORIO Antoine	M. THOUVENIN J.-Marie	M. BARBE Jérôme	M. CINO Frédéric
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	M. DI BARTOLOMEO R
M. PHILIPPE Lionel	M. LORENTZ Maurice	M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno
M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc
M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira	M. LAVAUT José
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.		

Procurations :

M. ZENNER Bernard	a donné procuration à	M. THOUVENIN J.-Marie
M. FERRERO Marc		M. KLOP Jean
M. LA VAULLEE J.-Pierre		M. LEUBE Michel
M. SCHITZ Denis		M. LOUIS Jean-Charles
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. LEBOURG Gérald		Mme KHAMASSI Kheira
M. NOEL Guy		M. BALCERZAK Roland
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R
M. SZUREK Michel		Mme CONTRERAS Céline
Mme ZYDEK Christine		M. PETERMANN Mathieu
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. SAPIN Bruno
M. HERGAT Michel		M. LORENTZ Maurice
Mme FRIIO Marie-Rose		M. PHILIPPE Lionel
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
Mme BRIER Marcelle		M. BECKER Patrick
M. WANNINGER J.-Marc		M. IORIO Antoine
M. CHRISTNACKER D.		Mme RENAUX Patricia
M. DORVEAUX Lionel		M. WALTER Jean-Marie
Mme FICARRA Béatrice		M. HEYERT Jean-Marc
M. OCTAVE Henri		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. TOCZEK Jean-Paul
M. PERON Patrick

M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie

M. PERLATI Daniel
M. LANGENFELD Guy

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François

La séance débute à 18h20.

Début de la séance :

Membres en exercice : 58
Présents : 30
Procurations : 20
Absents : 8

Arrivée de M. BOGUET au cours du point 2.

A partir du point 2 :

Membres en exercice : 58
Présents : 31
Procurations : 20
Absents : 7

Pour le vote du point 4 :

Mr Barbe (PDG de Trans Fensch) ne participe pas au vote.

Entre les points 4 et 5 sortie de M. Louis

Pour le vote du point 5 :

Membres en exercice : 58
Présents : 30
Procurations : 19
Absents : 9

Pour le vote du point 6 :

Au cours du point 6, retour de M. Louis et sortie de M. Jurczak.

Membres en exercice : 58
Présents : 30
Procurations : 20
Absents : 8

Pour le point 8 :

Au cours du point 8, retour de M. Jurczak.

Membres en exercice : 58
Présents : 31
Procurations : 20
Absents : 7

La séance est levée à 19h50.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU

M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU

M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU

M. VAUTRELLE Alexandre, responsable juridique du SMiTU

Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU

POINT 1 – PROJET DE DELIBERATION N° 2019/52 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

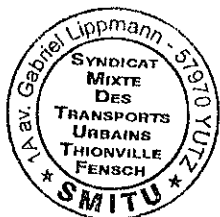
Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction du procès-verbal et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMiTU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, délégué d'HETTANGE-GRANDE, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 24 octobre 2019
Le Président



Roger SCHREIBER